



Rentrée scolaire 2023/2024

Donner aux jeunes Aubois le cadre idéal pour réussir

Temps fort du calendrier scolaire, la rentrée est l'occasion de rappeler les missions et les actions que le Département mène en matière d'enseignement, de la maternelle à l'enseignement supérieur.

Pour ce point de rentrée, Philippe Pichery, président du Conseil départemental de l'Aube ainsi que Sibylle Bertail-Fassaert et Jérôme Bonnefoi, co-présidents en charge de l'Education et de la citoyenneté, ont choisi de se rendre au collège rural Othe-et-Vanne à Aix-Villemaur-Pâlis, dont la principale est Brigitte Morin.

- **Avec un budget de plus de 36 M€, l'enseignement est le 4^e poste de dépense du Département de l'Aube.**

Les dépenses concernent entre autres :

- 1^{er} degré (1 M€),
- 2nd degré (12 M€),
- enseignement supérieur (12 M€),
- aide aux études (0,5 M€),
- transport scolaire (élèves handicapés, UNSS et occasionnel) (1,2 M€),
- rémunérations.

- **Le collège Othe-et-Vanne à Aix-Villemaur-Pâlis**

« Situé au cœur du Pays d'Othe, ce collège rural est né il y a plus de 30 ans. Construit comme un petit village, aux bords des champs de la commune d'Aix-Villemaur-Pâlis, cet établissement à l'architecture atypique accueille chaque année environ 450 élèves de 11 communes environnantes. Encadrés par des professeurs porteurs de nombreux projets, les élèves s'épanouissent dans des activités pédagogiques, sportives et culturelles variées ».

Le collège est composé de 8 bâtiments dont un atelier, un réfectoire avec préau, une administration avec infirmerie et CDI, et des salles de cours.

Pour cette rentrée, le Département lance deux chantiers qui devraient durer une année :

- la création d'une salle polyvalente à la place du préau existant,
- la construction d'une couverture au-dessus du forum actuel pour remplacer le préau.

Coût des travaux : 871 000 € TTC, entièrement financés par le Département.

1| Collèges publics de l'Aube : toujours en quête d'améliorer la qualité de l'accueil des élèves

Le Département de l'Aube détient la responsabilité des 25 collèges publics de l'Aube. En 2023, 12 M€ sont budgétés et répartis dans les différentes missions :

- entretien et grosses réparation des bâtiments des collèges publics ;
- fonctionnement de ces collèges, en leur octroyant une dotation annuelle de fonctionnement ;
- numérique éducatif et équipement informatique ;
- employeur direct des personnels en charge de la restauration, de la maintenance et de l'entretien des collèges publics, au quotidien, ce qui représente environ 250 adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement (ATTEE) travaillent dans les collèges.

Par ailleurs, la collectivité participe au fonctionnement et à certains investissements des 9 collèges privés aubois (1,5 M€).

■ Les chantiers de réfection et d'entretien des collèges en 2023

En 2023, la direction des Bâtiments (service du Département de l'Aube) réalise une centaine d'interventions dans les collèges du Département pour un montant d'environ 1,5 M€.

✓ Aix-Villemaur-Pâlis – collège Othe-et-Vanne

Aménagement d'une loge à l'entrée du collège

Mise en place de ballon d'eau chaude en salle d'arts plastiques

Coût : 31 000 € TTC

✓ Arcis-sur-Aube – collège de la Voie-Châtelaine

Création d'une porte en salle de musique

Pose de porte coupe-feu dans la salle de technologie

Coût : 40 000 € TTC

✓ Bar-sur-Aube – collège Gaston-Bachelard

Fin des travaux de réfections des sanitaires du lycée, coursives et remplacement de menuiseries

Remplacement du poste de transformation

Rénovation de l'escalier extérieur côté administration y compris rampe PMR

Remplacement de menuiseries

Coût : 312 000 € TTC

✓ Bar-sur-Seine - collège Paul-Portier

Remplacement du portail /serrure des logements

Reprise des fissures de la cour d'honneur par le centre routier du Département

Travaux de peintures extérieures

Coût : 18 000 € TTC

✓ Bouilly – collège Max-Hutin

Rénovation des salles de casiers

Changement de 50 luminaires

Réfection de l'étanchéité des chéneaux des coursives

Remplacement de l'autocom, du standard et des postes téléphoniques

Coût : 60 000 € TTC

✓ **Brienne-le-Château – collège Julien-Régnier**

Pose de haut-parleurs

Pose d'une clôture

Coût : 8 000 € TTC

✓ **Chaource – collège Amadis-Jamyn**

Pose d'une échelle à crinoline pour faciliter l'accès au toit du bâtiment « enseignement »

Travaux de maçonnerie sur le forum

Installation d'un chauffe-eau électrique

Pose de 2 panneaux de basket

Coût : 15 000 € TTC

✓ **La Chapelle-Saint-Luc – collège Albert-Camus**

Réfection d'un logement de fonction

Remplacement de la chaudière et du ballon d'eau chaude

Coût : 27 000 € TTC

✓ **La Chapelle-Saint-Luc – collège Pierre-Brossolette**

Réfection de l'éclairage et mise en place de Led dans la cour

Mise en place d'une horloge pour cet éclairage

Mise sur détection de l'intégralité des circulations

Coût : 21 000 € TTC

✓ **Lusigny-sur-Barse – collège Charles-Delaunay**

Remplacement de châssis pompier et des vitrages fissurés

Déplacement d'un radiateur réfectoire / Installation de radiateur et extracteur

Recherche de fuite sur la toiture terrasse et réfection de l'étanchéité

Réalisation d'une cloison avec isolation acoustique

Installation d'un lavabo, chauffe-eau et pompe de relevage dans la lingerie

Coût : 54 000 € TTC

✓ **Marigny-le-Châtel – collège Jean-Moulin**

Pose de châssis dans la cuisine

Migration de l'installation téléphonique

Ecran dynamique dans l'accueil

Coût : 26 000 € TTC

✓ **Méry-sur-Seine – collège Pierre-Labonde**

Réfection partielle des peintures et des sols d'un logement de fonction

Travaux pour permettre l'accueil d'un élève à déficience visuelle

Réfection de douche

Coût : 27 000 € TTC

✓ **Nogent-sur-Seine – collège Jean-Jaurès**

Réfection complète du parking des logements

Marquage au sol des places de stationnement

Remplacement de l'échangeur en chaufferie

Remplacement de l'adoucisseur

Coût : 60 000 € TTC

✓ **Pont-Ste-Marie – collège Eurêka**

Réfection de la cuisine en peinture et carrelage

Réfection de l'éclairage extérieur

Coût : 40 000 € TTC

✓ **Piney – collège Des Roises**

Réfection des blocs sanitaires filles et garçons dans le hall principal

Réfection du sol de la circulation vers le bâtiment musique

Réfection sol et peinture de la circulation du bâtiment foyer

Remise en service et en sécurité de la chaufferie biomasse

Diagnostic amiante

Coût : 71 000 € TTC

✓ **Romilly-sur-Seine – collège Paul-Langevin**

Création d'un système d'évent dans les sanitaires administratifs et sanitaires

Coût : 15 000 € TTC

✓ **Romilly-sur-Seine – collège Le-Noyer-Marchand**

Pose de film et laque solaires

Coût : 8 000 € TTC

✓ **Saint-André-les-Vergers – collège La Villeneuve**

Déplacement des bureaux de la vie scolaire

Réfection du bâtiment A/G/H

Réfection des plafonds, peintures, sols, et éclairage des bâtiments A et G

Coût : 126 000 TTC

✓ **Saint-Savine – collège Paul-Langevin**

Travaux divers

Coût : 10 000 € TTC

✓ **Troyes – collège Beurnonville**

Réfection de la couverture

Révision des vantaux de portail

Installation de détecteurs de présence

Fourniture de luminaires

Remplacement de la porte bois des sanitaires des élèves

Réfection d'un logement de fonction

Coût : 50 000 € TTC

✓ **Troyes – collège Marie-Curie**

Réalisation de sondages des vêtues de façades, avant révision complète ultérieure

Remplacement de 2 lanterneaux de désenfumage

Remplacement partiel des bavettes dégradées

Coût : 28 000 € TTC

✓ **Troyes – collège Les Jacobins**

Réfection de la cour des élèves, mise en accessibilité et éclairage

Mise en peinture des limites de 2 terrains de basket, 1 terrain de hand-ball, pistes d'athlétisme

Rénovation de deux salles de classe : peinture, revêtements de sol, luminaires, stores intérieurs

Travaux de serrurerie sur les portails d'accès

Rénovation complète de la salle de permanence dans le cadre de la réalisation prochaine d'une fresque par l'artiste Argadol

Coût : 290 000 € TTC

Un nouveau revêtement pour la cour du collège Les Jacobins

Pour la première fois, le Département a posé dans la cour d'un de ses collèges un enrobé végétal, avec une résine à base de pin. Plus écologique, ce revêtement facilite l'écoulement de l'eau dans le sol, permet de garder une certaine fraîcheur en été et ne nécessite pas de sel l'hiver.

200 tonnes d'enrobé écologique pour 2 200 m²

Coût : 282 000 euros.

✓ **Vendeuvre-sur-Barse – collège Nicolas-Bourbon**

Travaux de rénovation et remise aux normes des vestiaires des agents

Remplacement du caisson de VMC

Coût : 70 000 € TTC

■ Les projets à venir : une amélioration continue des collèges

✓ Le renouvellement des équipements de cuisine

Depuis 2013, le Département est engagé dans le renouvellement du matériel de cuisine professionnel au sein des collèges publics de l'Aube. Un inventaire a été réalisé afin d'établir un programme pluriannuel de remplacement.

Coût en 2023 : 300 000 €

✓ Aix-Villemaur-Pâlis – collège Othe-et-Vanne : une salle polyvalente et un préau pour la rentrée 2024

Le collège Othe-et-Vanne ne dispose pas de salle polyvalente spécifique. Le Département a donc décidé de lancer en cette rentrée les travaux de création d'une salle polyvalente en lieu et place du préau existant et la construction d'une couverture au-dessus du forum actuel pour recréer un préau. Les objectifs de ce projet sont de :

- valoriser les potentiels du terrain,
- offrir un cadre de vie paisible et agréable pour ses occupants,
- respecter l'intégration urbaine,
- prendre en compte la fonctionnalité des espaces,
- respecter les nouvelles contraintes environnementales, les réglementations thermiques et énergétiques.

Il s'agit de créer une architecture simple, contemporaine, agréable à vivre, intemporelle et pérenne dans le temps.

La maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée au cabinet Pierre Saab.



Calendrier

Mars 2021 : Début des études

Octobre 2022 : Lancement des marchés de travaux

Septembre 2023 : Démarrage des travaux

Durée de travaux : 12 mois (dont 1 mois de préparation)

Coût des travaux

871 000 € TTC, entièrement financés par le Département.

✓ Arcis-sur-Aube – collège de La-Voie-Châtelaine : un nouveau bâtiment en prévision

Pour remplacer l'ancien bâtiment de logement ainsi que deux modules préfabriqués qui vont être détruits, un tout nouveau bâtiment va être construit au sein du collège de La Voie Châtelaine (études prévues en 2023 suivies de travaux en 2024).

Il comprendra :

- le foyer des élèves,
- une salle polyvalente,
- une salle d'étude,
- une infirmerie
- une salle d'archives.

Coût estimatif en 2023 : 700 000 € HT

✓ **Bouilly – collège Max-Hutin : un bâtiment moins énergivore**

Une réhabilitation globale du collège est envisagée, comprenant une rénovation énergétique des principaux bâtiments, sur la base d'un audit énergétique réalisé en 2021 (travaux prévus pour 2024).

✓ **Ervy le Chatel – collège Eugène-Belgrand**

La rénovation du collège, terminée en 2020, n'incluait pas la restructuration de la cuisine de l'établissement, ni la réhabilitation intérieure des logements. Ces travaux vont être engagés afin de faciliter le travail des équipes et l'accueil des collégiens (études prévues en 2023/2024 suivies de travaux en 2024/2025).

✓ **Méry-sur-Seine – collège Pierre-Labonde**

Les dernières réhabilitations du collège Pierre-Labonde datent de 1995 puis 2000 avec des travaux d'aménagements sur le bâtiment « restauration ». Il nécessite aujourd'hui une restructuration de fonds afin de répondre aux besoins des usagers en termes de fonctionnalité, de sécurité et de qualité de vie.

✓ **Nogent-sur-Seine – collège Jean-Jaurès : une réhabilitation complète en vue**

Réhabilité en 1994, ce collège accueille 650 élèves dans 5 300 m² de locaux et 3 200 m² de préaux et circulations extérieures. L'ensemble nécessite une réhabilitation complète.

Après une phase d'étude réalisée en 2021, un maître d'œuvre sera désigné en 2024.

✓ **Sainte-Savine – collège Paul-Langevin : vers une nouvelle construction**

Depuis la mise à disposition des collèges au Département en 1986, le collège Paul-Langevin à Ste-Savine est le seul collège aubois qui n'a jamais bénéficié d'une restructuration complète (même s'il a bénéficié comme les autres de travaux réguliers).

Or, l'augmentation des effectifs, l'état général ancien des bâtiments et le manque d'espaces communs justifient une restructuration. Aujourd'hui, il est acté que le Département construira un nouveau collège.

Ce chantier, qui devrait débuter en 2025, s'annonce déjà comme l'un des plus importants investissements à venir pour le Département.

Au dernier trimestre 2023, l'équipe de maîtrise d'œuvre en charge de la conception du nouveau collège sera désignée.

Coût en 2023 : 350 000 €

✓ **Troyes – Collège Marie-Curie**

Le Département a décidé d'implanter un réfectoire provisoire destiné à l'accueil des élèves au sein même du collège. Actuellement, les collégiens demi-pensionnaires traversent la rue Marie-Curie pour aller déjeuner au Centre sportif de l'Aube.

La mise en place d'un réfectoire provisoire au sein de l'enceinte du collège doit éviter de traverser cette rue, et permettra de réserver l'espace de restauration du Centre sportif de l'Aube aux groupes de sportifs accueillis.

■ Les cantines : moins de gaspillage, plus de circuits courts

Halte au gaspillage !

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial et de sa charte de la restauration scolaire, le Département cherche à réduire le gaspillage alimentaire et à proposer des produits de meilleure qualité dans ses collèges. Chaque jour, près de 8 000 élèves déjeunent à la cantine (hors collèges privés), soit plus d'un million de repas à l'année.

Avec la Chambre d'agriculture, des diagnostics ont été réalisés aux collèges de La Voie Châtelaine à Arcis-sur-Aube, Pithou à Troyes, ainsi qu'à la Cité Bachelard à Bar-sur-Aube. Point positif : les élèves aubois gaspillent moins que les autres. Moins de 100 grammes par repas alors que la moyenne nationale s'élève à 120 grammes. La logistique de distribution des repas ainsi que l'environnement des cantines sont satisfaisants. Malgré tout, le gaspillage représente encore environ 60 euros par collégien et par an.

Des efforts vont ainsi être menés pour :

- mieux calibrer les repas,
- favoriser le tri (ex : des tables de tri, à la fois ludiques, pratiques et pédagogiques vont être installées dans certains établissements),
- proposer un affichage plus simple,
- former le personnel
- mener des actions de sensibilisation.

Favoriser les circuits courts

Concernant la qualité des produits, les collèges aubois tendent progressivement vers les objectifs de la loi EGALIM – 50 % des produits de qualité dont 20% bio – grâce notamment à la plateforme Manger Local du Département. Elle permet aux producteurs locaux de proposer facilement leurs produits à la restauration collective.

En pratique : les collèges passent commande via cette plateforme et les producteurs livrent un seul point, central, à l'Hôtel du Département à Troyes. C'est ensuite le Département qui contrôle la qualité, conditionne et livre les établissements. Une quinzaine de producteurs proposent de cette manière leurs produits (fruits et légumes, céréales et surtout produits laitiers).

Pas d'augmentation des tarifs des cantines dans les collèges publics aubois

Pour soutenir les familles, le Département a décidé pour l'année 2023 de maintenir le gel des tarifs de la restauration scolaires instaurés en 2019. Une augmentation est à l'étude pour 2024, alors que les tarifs sont fixés en année civile et non scolaire.

Les tarifs :

- demi-pension forfait 5 jours = 3,20 € par repas,
- demi-pension forfait 4 jours = 3,41 € par repas,
- demi-pension forfait 3 jours = 3,52 € par repas,
- repas servis aux élèves externes ou hors département = 4,02 € par repas.

2| Transport des élèves en situation de handicap : une prise en charge personnalisée

Le Département de l'Aube est en charge du transport pour leurs études des élèves et des étudiants en situation de handicap.

Une moyenne de 200 élèves en situation de handicap étaient jusqu'à présent transportés sur l'ensemble du territoire aubois avec une prise en charge au cas par cas. Pour l'année scolaire 2022-2023, ce chiffre a connu une forte augmentation : ils sont désormais 280 inscrits.

Du fait du renouvellement du marché des transporteurs et de l'augmentation du coût des carburants, il a été nécessaire d'augmenter le budget initial de plus de 250 000 €. Coût total : 1,5 M€.

Par ailleurs, la participation financière des familles a été supprimée en 2023.



Comment s'inscrire ?

Les parents d'élèves en situation de handicap peuvent inscrire en ligne leur enfant au transport adapté sur aube.fr, rubrique « Aides et services en un clic / Personnes handicapées / Trouver un transport pour mon enfant ».

3| **Transport occasionnel : faciliter l'accès aux activités sportives et culturelles hors temps scolaire**

Le Département de l'Aube **favorise la pratique du sport et l'accès à la culture**. Cela passe notamment par la prise en charge du transport de certaines activités des élèves.

■ Soutenir la pratique du sport

Depuis plusieurs années, et encore plus dans le cadre de la politique du Département « L'Aube en mode sport pour les Jeux », le Département finance intégralement les transports de collégiens pour la pratique d'activités sportives les mercredis après-midi, dans le cadre de l'UNSS, l'Union nationale sportive scolaire. **La collectivité a également mis l'accent sur le transport des élèves sportifs en situation de handicap.**

Il s'agit de compétences facultatives que la collectivité prend en charge afin de soutenir la pratique du sport.

Coût du transport « sportif » en 2023 :

- entraînements sportifs UNSS : 60 000 €
- enseignement de la natation des élèves de 6^e : 50 000 € (transport et entrées). Le Département prend en charge 10 séances/an pour l'enseignement de la natation auprès des élèves de 6^e.
- participation aux Jeux de l'Aube.

■ Démocratiser l'accès à la culture

Chaque année, le Département prend également à sa charge le transport de collégiens dans le cadre d'événements bénéficiant d'un soutien particulier de sa part. L'idée est de favoriser l'accès à la culture afin que le collège soit à la fois un lieu d'apprentissage et d'épanouissement.

15 000 € sont consacrés à ces transports exceptionnels qui ont lieu chaque année :

- les répétitions et spectacles du Chœur de l'Aube dans le cadre du festival des Nuits de Champagne pour 700 élèves ;
- festival de théâtre Skenado pour quelque 300 élèves ;
- d'autres demandes plus ponctuelles en rapport avec les événements culturels (exposition de La cité du vitrail ou exposition organisées par le Département, comme « *Les châteaux dans l'Aube, mille ans d'histoire* »)

4) Solidarité : le Département aux côtés des communes, des familles et des enseignants

■ 1,2 M€ d'aides apportées aux communes pour l'enseignement primaire

L'enveloppe consacrée aux travaux dans l'enseignement primaire a exceptionnellement baissé (en raison de la baisse des demandes) :

1 188 389 € (contre 1 635 342 € en 2022)

✓ **Équipements scolaires du premier degré (écoles maternelles et élémentaires)**

24 opérations subventionnées représentant une aide départementale de 1 048 094 €

✓ **Équipements des unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS)**

26 classes aidées représentant une participation globale de 5 200 €

✓ **Équipements d'unités pédagogiques pour élèves allophones arrivant (2023)**

7,5 classes aidées représentant une participation globale de 1 500 €

✓ **Premier équipement des cantines scolaires de regroupement**

Aucune demande en 2023

✓ **Renouvellement du gros matériel de cuisine des cantines scolaires**

Aucune demande en 2023

✓ **Complément et renouvellement en matériel et mobilier des cantines scolaires de regroupement**

54 cantines aidées représentant une participation globale de 38 758 €

✓ **Natation scolaire**

Subventions aux communes et organismes propriétaires d'une piscine qui mettent cet équipement à disposition des élèves des écoles et des collèges.

7 piscines concernées représentant 94 837 € de subvention en 2022 pour la saison 2021 / 2022.

■ 2,5 M d'aides pour soutenir les collectivités

✓ **Aides spécifiques pour la mise à disposition des équipements sportifs et culturels aux écoles et collèges**

Salles sportives, piscines, stades, salles de spectacles, salles polyvalentes, salles socioculturelles... de nombreux projets de construction, d'extension ou de réhabilitation des équipements sportifs et culturels sont portés par les communes et intercommunalités.

Pour soutenir les collectivités qui mettent ces équipements à disposition des élèves et des collégiens, le Département a inscrit à son budget 2021 :

- 1,5 M€ pour les équipements sportifs
- 1 M€ pour les équipements culturels

✓ **Aides financières pour la surveillance des élèves dans l'attente des cars de transport scolaire**

Le Département finance la surveillance avant et après les cours ainsi que pendant la pause méridienne, pour les élèves du cycle élémentaire empruntant le transport scolaire.

Ce dispositif permet de garantir la sécurité des élèves malgré le transfert de la compétence « transport scolaire » à la Région Grand Est.

Coût annuel : 400 000 €.

■ 350 000 € d'aides pour alléger la charge des familles

- ✓ **Fonctionnement des cantines scolaires** (crédit 2022 pour l'année scolaire 2021/2022)

Cette aide départementale (fixée à 0,98 € par repas servi) est versée aux collectivités ou associations gestionnaires. Elle est destinée à abaisser le prix de repas demandé aux familles.

Total des subventions versées : 339 985 €.

- ✓ **Fonctionnement de classes de découverte** (crédit 2022 pour l'année scolaire 2021/2022)

Le taux de participation du Département est fixé à 1,21€ par élève et par jour.

Total des subventions versées : 8 743 €

- ✓ **Primes départementales d'apprentissage** (crédit 2022 pour l'année scolaire 2021/2022)

Au total, 31 primes départementales ont été accordées, soit une aide financière globale de 7 275 € en faveur des apprentis.

■ Des activités gratuites proposées aux enseignants

Le Département propose aux enseignants des activités pédagogiques variées, gratuites, qui leur permettent d'enrichir leurs cours en offrant une ouverture supplémentaire aux élèves :

- ✓ **participer au Chœur de l'Aube** (chant choral) dans le cadre du festival des Nuits de Champagne ;
- ✓ participer aux ateliers et bénéficier des animations de la **Cité du vitrail** ;
- ✓ **assister aux sessions de l'Assemblée départementale** pour comprendre le fonctionnement d'un Conseil départemental ;
- ✓ **assister aux répétitions de l'Orchestre symphonique de l'Aube** en avant-première des concerts ;
- ✓ **faire des animations pédagogiques** aux Archives départementales.

Dans un autre domaine, celui de la **prévention santé**, les classes peuvent bénéficier d'interventions des Centres de santé sexuelle de l'Aube, service du Département (infos sexualité, prévention des IST, etc.).

Rendez-vous en ligne sur :

- aube.fr , rubrique Missions et actions / Education / Espace enseignant,
- cite-vitrail.fr,
- archives-aube.fr.

5| Enseignement supérieur : le Département de l'Aube, moteur du développement de l'offre

Le développement significatif de l'offre de formations d'enseignement supérieur dans l'Aube et du nombre d'étudiants, passé de 2 000 à 12 000 en 20 ans, s'est fait grâce à des initiatives volontaristes des collectivités, en particulier du Département de l'Aube soutenu par Troyes Champagne Métropole et la Région Grand Est.

■ 2 M€ de subventions pour le fonctionnement de l'enseignement supérieur

En 2023, plus de 2 M€ de subventions ont été versées pour permettre aux établissements et aux filières existantes de fonctionner :

- ✓ **Université de technologie de Troyes (UTT)** : 550 000 €
- ✓ **Campus des Comtes de Champagne (URCA)** : 195 000 €
- ✓ **Association Troyes Aube Formation (groupe Y-Schools)** : 1 065 600 €
- ✓ **Institut universitaire de technologie de Troyes (IUT)**

Participation au fonctionnement de la formation GOL (Gestion des opérations logistiques) : 53 400 €

- ✓ **Institut supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE)** : 51 500 €
- ✓ **École spéciale d'architecture (ESA)** : 130 000 € (fonctionnement dans les locaux de l'ESTP)

■ L'accompagnement des étudiants renforcé

- ✓ **Renforcement du dispositif de bourses, notamment en direction des étudiants aubois**

Depuis 3 ans, les critères d'éligibilité ont été revus sur la base de ceux appliqués par le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS). Cette simplification a permis d'augmenter considérablement le nombre de boursiers.

Ainsi pour l'année scolaire 2021-2022, 1 122 bourses ont été accordées (contre 881 en 2021), soit une aide financière globale de 486 300 €, et une moyenne de 435 € par bénéficiaire.

En 2023, le Département a prévu un crédit de 500 000 €.

Le Département soutient également les jeunes Aubois qui ont suivi une formation d'éducateur sportif ou d'animateurs de centres de vacances et de loisirs (BAFA).

- ✓ **Un guide des formations supérieures dans l'Aube pour aider les futurs étudiants**

Le guide *Aube sup* est édité chaque année par le Département. Ce catalogue qui répertorie l'ensemble des formations supérieures proposées dans l'Aube s'adresse aux lycéens, afin de les aider dans leur choix d'orientation post-bac (téléchargeable sur aube.fr).

■ UTT : soutien au plan de développement

Fondateur et fidèle soutien de l'UTT (Université de technologie de Troyes) depuis sa création en 1993, le Département de l'Aube s'est de nouveau engagé à ses côtés dans un ambitieux plan de transition numérique à 6 M€ sur cinq ans : le projet **EvoUTTion**.

En 2023, le Département poursuit ce soutien à hauteur de 550 000 €.

Par ailleurs, des travaux de rénovation énergétique viennent d'être lancés. Ils consistent à :

- remplacer les installations techniques liées au chauffage et à l'extraction de l'air,
- passer l'ensemble des luminaires en LED.

Coût des travaux : 1,4 M€ HT.

■ Ecole d'ingénieurs EPF : bientôt l'inauguration de l'extension



En 2014, l'EPF-École d'ingénieurs s'installait dans l'Aube dans un tout nouveau bâtiment construit par le Département de l'Aube qui pouvait accueillir confortablement jusqu'à 250 élèves. Face au succès rencontré par l'école, celle-ci a ambitionné de monter sa capacité d'accueil à 500 étudiants. Pour y parvenir, il fallait au moins doubler sa surface. Le Département a ainsi lancé la construction d'une extension pour cette école sur la Technopole de l'Aube (Troyes / Rosières). Le chantier a démarré en novembre 2021 et prend fin en cette rentrée 2023 pour permettre d'accueillir les étudiants. Son inauguration est prévue à l'automne.

Le montant de cette nouvelle opération s'élève à 12,2 M€ HT. Il comprend :

- la construction de la nouvelle surface de 3 500 m²,
- la réhabilitation de la surface existante soit 3 000 m².

Dans le cadre du CPER, le financement est de nouveau partagé entre le Département de l'Aube, la Région Grand Est et Troyes Champagne Métropole :

- Département : 8,1 M€ hors foncier, auxquels s'ajoutent le coût de la maîtrise d'ouvrage
- Région Grand Est : 2,3 M€
- Troyes Champagne Métropole : 1,8 M€